

Encore un projet pour retirer 20 000 obus du lac Saint-Pierre

Depuis 1982 la famille Gentès et le Groupe d'Actions pour la Restauration du Lac Saint-Pierre pressent le gouvernement fédéral et son ministère de la défense de nettoyer la partie du lac qui servait de cible pour les tests d'armement du Canada. Le BAPE et le ministère de la Défense ont présenté, lundi soir le 9 novembre 2020, les grandes lignes du projet qui vise à retirer 14 500 projectiles d'ici neuf ans, dont 2800 qui sont potentiellement plus dangereux. Un projet évalué à 48 millions \$.



Ce projet est accueilli avec soulagement pour de nombreux riverains, dont **François Gentès** qui a perdu son frère, victime d'une explosion en 1982.

Le Nicolétain qui habite près des berges connaît mieux que quiconque le danger que représentent ces projectiles. En juin 1982, alors qu'il était réuni avec des proches autour d'un feu, un obus a explosé, après que l'engin eut été déposé dans les flammes, sans se douter qu'il s'agissait d'une bombe.

Son frère Pierre a perdu la vie, sa sœur a gardé des séquelles et une dizaine de personnes ont été blessées. Il milite depuis ce temps-là pour une meilleure sécurité des lieux.

L'étape franchie lundi le réjouit. *«Je suis très content. Ça m'inquiète encore beaucoup. Chaque fois que j'entends une détonation, ça me pince au cœur»*, a-t-il confié.

Il dit retrouver un obus à chaque trois ou quatre ans devant sa demeure. Même si la zone sécurisée ne se trouve pas dans un milieu résidentiel, la faible profondeur du lac Saint-Pierre fait en sorte que les glaces peuvent transporter les engins sur de grandes distances.

«Chaque printemps, je me demande si je n'en trouverai pas. Les obus ne ressemblent pas toujours à un missile. Pour les gens qui sont moins familiers, ça peut être dangereux», a-t-il souligné.

Le projet en question vise notamment à réduire le niveau de risque de la zone en la faisant passer d'élevée à faible en faisant exploser les projectiles les plus potentiellement dommageables.

Impacts environnementaux

Le BAPE soutient que les impacts environnementaux varieront de «négligeables» à «minimes», mais il pourrait toutefois y avoir des impacts sur l'environnement, notamment sur la faune, la flore, la qualité de l'eau, l'environnement sonore, le patrimoine naturel et le milieu humain.

Pour limiter la mortalité des poissons et d'autres espèces vivantes, il est déjà prévu que la Défense nationale ne fasse exploser qu'une certaine quantité d'explosif à la fois, atténuant la force de l'impact avec des sacs de sable.

Afin d'éviter des impacts sur les activités de montaison, de reproduction, d'incubation des œufs et d'alevinage des espèces de poissons présentes dans le lac Saint-Pierre, ainsi que sur le pic de migration des oiseaux, les travaux de détonation sur place (in situ) seraient réalisés entre le 1^{er} août et le 31 décembre, ou jusqu'à la prise des

glaces. Selon l'initiateur, les impacts résiduels seraient mineurs puisque la période jugée à risque pour ces espèces est le printemps. Cependant, il ne sera pas possible d'éviter la mortalité de plantes et de la faune benthique à l'endroit des détonations, peut-on lire dans le communiqué du BAPE.

Durant les travaux, un périmètre de sécurité de 1 240 mètres carrés sera établi autour du projectile à faire exploser, réduisant ainsi l'accès aux pêcheurs et plaisanciers.

Des mesures d'atténuation seront également mises en place pour la protection du littoral dans ce secteur, par le biais du balisage de sentiers utilisés pour le transport de projectiles et en confiant les travaux à des experts reconnus dans le domaine.

Enfin, le comportement des habitats touchés sera mesuré de façon régulière au cours des prochaines années.

Entre 1952 et 1999, environ 500 000 projectiles ont été tirés dans les eaux du lac par l'armée canadienne afin d'effectuer des tirs de pratique.

La tâche sera ardue puisque 300 000 d'entre eux seraient encore au fond de l'eau. De ce nombre, près de 8000 seraient explosifs et pourraient causer un accident mortel. Le projet, échelonné sur 9 ans, vise à en retirer plus de 20 000, dans le respect de l'environnement.

Les citoyens qui souhaiteraient une consultation publique du BAPE auront jusqu'au 19 novembre 2020 pour se faire entendre.

Source : Le Nouvelliste de Trois-Rivières pour la Coopérative nationale de l'information indépendante (CN2i) ; TVA Nouvelles de QMI/Québecor Médias de Québecor Inc. pour Pierre Karl Péladeau, publié le 9 novembre 2020; Société Canadian Broadcasting Corporation (CBC)/Radio-Canada financée par le gouvernement du Canada; archives de meteopolitique.com